

<b>Mention : Droit de la propriété intellectuelle</b>	
<b>Parcours</b>	<b>Droit de la propriété intellectuelle</b>
Attendu 1	Être titulaire d'une licence en droit
Attendu 2	Justifier, par des résultats notés, de solides acquis en droit civil, notamment en droit des obligations, en droit des biens et en droit des personnes.
Attendu 3	Justifier, par des résultats notés, de solides acquis en droit des affaires, notamment en droit commercial et en droit des sociétés
Attendu 4	Disposer de sérieuses compétences rédactionnelles, d'argumentation (notamment juridique) et d'expression
Attendu 5	Avoir une culture juridique de haut niveau, appréciable par les choix pédagogiques et des résultats notés
Attendu 6	Savoir travailler en autonomie et utiliser la documentation juridique
Attendu 7	Avoir manifesté son engagement pour le domaine juridique du parcours (stage ou implication associative par exemple)
Attendu 8	Motiver, dans une lettre, l'intérêt que représente la formation, et démontrer la cohérence avec un projet professionnel concret en rapport avec la formation.